L’Exposition Vallée de la Coaticook est fière de vous inviter à sa première édition du concours de sirop d’érable.

Admissibilité :

* Être exploitant d’une érablière;
* Fournir 2 bouteilles transparentes de 250mL chacune. Si le concurrent n’a pas de bouteille transparente, l’Expo acceptera une canne de 540mL et fournira les contenants pour transvider le contenu, la veille du jugement;
* Compléter le formulaire d’inscription

Jugement :

Le jugement portera sur la densité et la saveur. Mme Thérèse Théroux, Grand maître sucrier international, agira à titre de juge officiel. Le principal objectif d’un jugement de sirop d’érable est d’améliorer la qualité des produits offerts au public en plus d’identifier les meilleurs sirops de la région.

Nous devons recevoir votre contenant au plus tard le 2 août.

Le jugement officiel se fera à partir de 10h le samedi 5 août 2017. Les produits seront en exposition dans le salon agricole du 3 au 6 août.

|  |
| --- |
| Nom du concurrent :  |
| Nom de l’érablière :  |
| Nombre d’entailles :  | Vente à la ferme : Oui [ ]  Non [ ]  |
| Adresse :  |
| Ville :  | Code Postal :  |
| Téléphone :  |
| Courriel :  |
| Site Internet :  |
| Signature :  | Date :  |